

Fondée en 1957, l'AFDR est une association fédérant plus de 20 sections régionales. Son conseil d'administration est composé de deux collèges, le premier regroupant les présidents des sections locales, le second composé de personnes reconnues pour leurs compétences en droit rural (universitaires, avocats, notaires, experts comptables, experts foncier, membres d'organisation professionnelles agricoles...).

Son but est :

- 1 - D'étudier toutes questions de droit rural, agricole, agroalimentaire, agroenvironnemental et forestier, et plus généralement toute question ayant trait à la ruralité ;
- 2 - De formuler toutes propositions et tous avis auprès de tous organismes publics ou privés, français, européens, inter-gouvernementaux et internationaux ;
- 3 - De créer tous établissements d'enseignement ou de collaborer avec les établissements existants en vue de l'étude du droit rural, en France dans l'Union européenne et dans tout pays ;
- 4 - D'adhérer à tous groupements ou organismes nationaux, européens ou internationaux ayant le même objet ;
- 5 - D'organiser des colloques, congrès, séminaires et formations répondant à son objet ;
- 6 - De créer et diffuser toute publication ayant trait à l'objet de l'association

CONGRÈS NATIONAUX (actes publiés dans la Revue de Droit rural)

- 1983 - Bourges Les faillites en agriculture
- 1984 - Bordeaux La coopération en agriculture
- 1985 - Dijon Statut de l'exploitant - Statut de l'exploitation : pourquoi et pour quoi ?
- 1986 - Rennes La création de l'exploitation agricole
- 1987 - Arras Le droit d'exploiter et le droit de produire
- 1988 - Aix-en-Provence Agriculture et aménagement du territoire : l'agriculture en milieu périurbain
- 1989 - Amiens Les structures agricoles françaises face à l'Europe
- 1990 - Montpellier L'autonomie du droit rural : vérité hier, réalité demain ?
- 1991 - Rouen Eau, patrimoine commun
- 1992 - Toulouse Aménagement de l'espace rural : quelle place pour l'agriculture ?
- 1993 - Paris Quel avenir pour l'agriculture de groupe ?
- 1994 - Angers L'entreprise agricole et le statut du fermage
- 1995 - Reims Vins et autres produits de qualité
- 1996 - Caen Une nouvelle loi d'orientation... Un pacte pour l'agriculture ?
- 1997 - Bordeaux Le produit agricole : nouveaux défis, nouvelles responsabilités
- 1998 - Amiens Le remembrement est-il encore un outil d'avenir ?
- 2000 - Paris L'agriculture et le contrat
- 2001 - Le Havre Multifonctionnalité de l'agriculture et aménagement du territoire
- 2002 - Nîmes Quelle stratégie juridique pour la commercialisation du produit agricole ?
- 2003 - Mâcon La liberté d'entreprendre en agriculture
- 2004 - Rennes Quelle place demain pour la coopération agricole ?
- 2005 - Bayeux La place de l'agriculture dans les territoires ruraux
- 2006 - Strasbourg Les concours d'une agriculture nouvelle, au regard du droit communautaire et du droit français
- 2007 - Toulouse La protection de l'espace agricole face aux changements d'affectation
- 2008 - Lille L'entreprise agricole à la recherche de son statut
- 2009 - Aix-en-Provence Les baux ruraux sont-ils de nature à favoriser la pérennité de l'exploitation agricole ?
- 2010 - Reims La politique de qualité des produits agricoles
- 2011 - Lyon Espace rural : vers un espace de conciliation et d'équilibre ?
- 2012 - Nancy Le couple en agriculture
- 2013 - Caen Le cheval et le droit.
- 2014 - Nantes Les producteurs agricoles face au marché
- 2015 - Le Touquet Paris-Plage Le revenu agricole dans tous ses états
- 2016 - Bordeaux Le droit pénal et l'agriculteur
- 2018 - Bourges L'agriculture face à la firme - concentration régulation évolution

CONGRÈS NATIONAUX



35^e CONGRÈS de l'Association Française de Droit Rural

11 & 12 octobre 2019

au VAL-ANDRÉ en Bretagne

L'HOMME, L'ANIMAL ET LE DROIT



Congrès ouvert au titre de la formation continue - Formateur AFDR n°11755491275



VENDREDI 11 OCTOBRE

08 h 45 / accueil des participants

09 h 00 / allocution d'ouverture

- > M. Jean-Yves LEBAS, Maire de Pléneuf-Val-André
- > M^e David LE BLANC, Avocat au Barreau de Saint-Brieuc, Président de l'AFDR Bretagne
- > M^e François ROBBE, Avocat au Barreau de Villefranche-sur-Saône, Maître de conférences HDR, Université Jean Moulin-Lyon 3, Président de l'AFDR

QUELS STATUTS POUR LES ANIMAUX ?

Sous la présidence de M^e Jacques DRUAIS, Président d'honneur de l'AFDR, ancien Bâtonnier du Barreau de Rennes

09 h 30 / introduction : **Mise en perspective des relations entre l'homme et l'animal**

M. Jean-Luc GUICHET, Maître de conférences HDR en Philosophie, Université Picardie Jules Verne

09 h 50 / L'animal en droit civil, du meuble à l'être sensible

Mme Magali BOUTEILLE-BRIGAND, Maître de conférences HDR, Le Mans Université

10 h 20 / L'animal et le droit pénal

M. Stéphane CANTERO, Avocat Général à la Cour d'appel de Rennes

10 h 40 / Questions

11 h 00 / Pause

11 h 15 / La faune sauvage, des espèces non sensibles protégées

Mme Carole HERNANDEZ-ZAKINE, Directrice Affaires publiques Bioline By InVivo, Docteur en droit, membre de l'Académie d'agriculture de France

11 h 40 / La régulation par l'Etat des espèces protégées

Mme Muriel GUINOT-GHESTEM, Cheffe de l'Unité prédateurs à la direction de la recherche de l'ONCFS

12 h 00 / Questions

12 h 30 / Buffet

LA PLACE DE L'ANIMAL DANS L'ÉCONOMIE

Sous la présidence de M^e Eric LEMONNIER, Avocat au Barreau de Rennes

14 h 00 / L'avenir de l'animal outil

M. Manuel CARIUS, Docteur en droit, Magistrat au T.G.I. d'Angoulême

14 h 20 / L'avenir de l'animal de consommation

Mme Christine ROGUET, Agro-économiste à l'IFIP (l'adaptation des filières de production aux attentes des consommateurs)
M^e Eliette SARKISSIAN, Avocate au Barreau de Chartres (l'éleveur et le bien-être animal)

15 h 00 / Le sort des animaux en cas de procédure collective

Mme Christine LEBEL, Maître de conférences HDR, Université de Franche-Comté

P R O G R A M M E

15 h 15 / Débats

15 h 40 / Pause

15 h 50 / Vente et son transport, l'animal est-il une marchandise comme les autres ?

M^e Sophie BEUCHER, Avocate au Barreau d'Angers

16 h 10 / L'indemnisation des dommages aux récoltes et aux cheptels causés par la faune sauvage

Mme Annie CHARLEZ, Juriste, membre du comité de domaine gestion durable des ressources naturelles et M. Guillaume LE PROVOST, Technicien supérieur, Fédération de la chasse 22

16 h 40 / La valorisation des services écosystémiques des animaux, approches juridiques

M. Philippe BILLET, Professeur, Université Jean Moulin - Lyon 3, Directeur de l'Institut de droit de l'environnement de Lyon (CNRS - UMR 5600, EVS-IDE)

17 h 00 / Débats

17 h 15 / Clôture

20 h 30 / Dîner de Gala face à la mer (sur inscription - places limitées)

SAMEDI 12 OCTOBRE

QUELLE PLACE POUR L'HOMME FACE A L'ANIMAL ?

Sous la présidence d'Hélène DESHAYES-COURADES, Juriste, Secrétaire générale de l'AFDR

09 h 30 / La responsabilité du fait des animaux

M^e Cristina CORGAS, Avocate au Barreau de Rennes, Maître de conférences HDR, Université de Rennes 1

10 h 00 / Table-ronde : Pourra-t-on élever des animaux demain ?

Animée par Mme Marie-Gabrielle MIOSSEC, Journaliste à la France Agricole
Mme Jocelyne PORCHER, Sociologue et directrice de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique

M. Philippe HERCOUET, Docteur vétérinaire, Conseiller régional de Bretagne, VP aux affaires économiques de Lamballe Terre & Mer

Mme Danièle EVEN, Agricultrice, Présidente de l'association Agriculteurs de Bretagne

M. Yannick RAMONET, Délégué scientifique et chargé d'études bien-être animal Production - Chambre régionale d'agriculture de Bretagne

M. Guy HOURCABIE, Président de l'Institut de Droit Equin

11 h 30 / Débats

12 h 00 / Propos conclusifs

M^e François ROBBE, Avocat au Barreau de Villefranche-sur-Saône, Maître de conférences HDR, Université Jean Moulin-Lyon 3, Président de l'AFDR

12 h 15 / Fin des travaux et cocktail de clôture